

## Développer et promouvoir la participation des femmes dans le secteur de la pêche en Océanie

Moses Amos<sup>1</sup>

Dans la plupart des îles du Pacifique, les décisions influant sur la gestion et la conservation des ressources côtières sont traditionnellement prises par les hommes, que ce soient des hauts responsables, des anciens ou des chefs communautaires. Les femmes ne sont pas consultées ou le sont peu, leur contribution au secteur de la pêche n'étant guère reconnue ni appréciée ; il arrive même souvent qu'on les oublie, le secteur de la pêche étant communément perçu comme le pré carré des hommes. Or, les femmes y exercent des fonctions importantes et participent à l'essentiel des activités liées à la pêche, qu'il s'agisse de la capture, du ramassage, de la transformation, ou encore de la vente et de la commercialisation des produits, où elles sont très impliquées.

Les femmes peuvent mettre à profit leurs précieuses connaissances sur la filière ainsi que diverses informations utiles à l'élaboration de mesures de gestion, et ont un rôle

primordial à jouer dans leur mise en œuvre. Qui plus est, il est important que leurs fonctions et leurs points de vue soient pris en compte dans la gestion et le développement des pêcheries côtières et hauturières en Océanie.

Bien que les femmes exercent des rôles distincts dans les domaines de la pêche côtière et de la pêche hauturière, aucune nouvelle étude sur les rôles sexospécifiques dans la pêche de capture n'a été effectuée depuis le projet PROCFish<sup>2</sup> (2002–2009).

De façon générale, la pêche, dans sa composante informelle, reste un secteur très masculin. C'est particulièrement vrai pour les pêcheurs ciblant exclusivement les poissons, comme le montre la figure 1 ci-dessous, tandis que les femmes restent majoritaires parmi les collecteurs d'invertébrés.

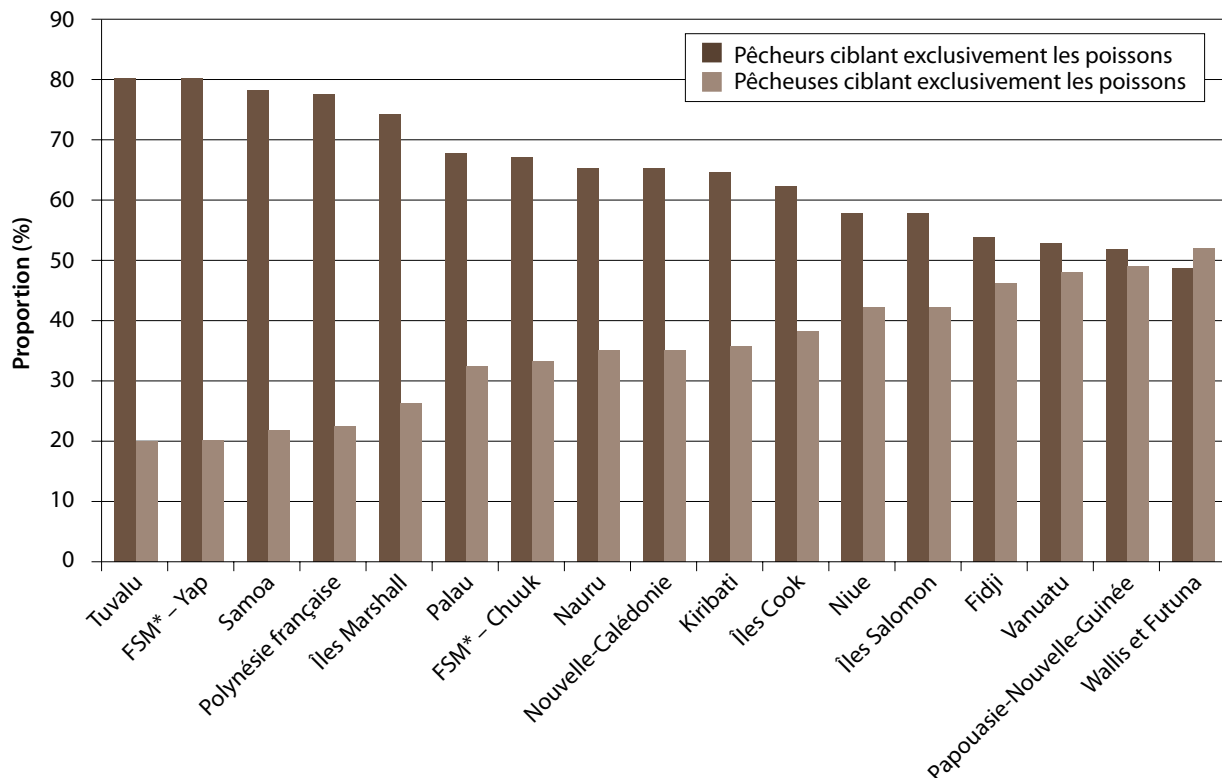


Figure 1. Répartition par genre des personnes dont l'activité de pêche se concentre exclusivement sur les poissons (\* FSM : États fédérés de Micronésie).

<sup>1</sup> Directeur, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, Secrétariat général de la communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. (MosesA@spc.int).

<sup>2</sup> Le Projet régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFish) vise à renforcer la gestion des ressources halieutiques des îles du Pacifique en mettant à la disposition des pouvoirs publics et des communautés des données scientifiques précises et objectives sur l'état et les perspectives d'évolution de leurs pêcheries.

S'agissant du secteur formel, une étude de 2010 s'est intéressée au niveau de participation des femmes dans les sciences et la gestion halieutiques, trois pays océaniques faisant l'objet d'une étude de cas (Tuara and Passfield 2011). Il en est ressorti que les femmes ne représentent que 18 % du personnel scientifique et de gestion des services de pêches, des institutions environnementales et des organisations non gouvernementales du secteur de l'environnement.

Depuis quelques années, la CPS s'emploie de diverses manières à favoriser la participation des femmes dans le secteur de la pêche. Pour ce qui est de la pêche côtière, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins s'efforce, aux côtés de nombreux pays insulaires océaniques, dont les Samoa américaines, les États fédérés de Micronésie, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, Niue, le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu, et en collaboration avec l'Initiative du Triangle de corail, de promouvoir l'adoption d'une approche écosystémique en milieu communautaire, en complément des méthodes traditionnelles de gestion halieutique. Dans ce type d'approche, les communautés locales, propriétaires et usagères des ressources, assurent elles-mêmes la gestion des ressources halieutiques en tenant compte des écosystèmes, en concertation avec les pouvoirs publics et les partenaires issus de tous les secteurs d'activité ayant une incidence sur la pêche. Cette approche, qui repose sur un processus consultatif et un mode de prise de décision faisant appel à l'ensemble des parties prenantes locales, vise notamment à donner aux femmes les moyens de mettre à profit leurs précieuses connaissances afin de contribuer à l'élaboration de plans de gestion communautaire des pêches. Les femmes sont aujourd'hui bien représentées au sein des comités de gestion des pêches et participent activement à l'application des mesures de gestion, alors que la prise de décision incombait auparavant aux hommes.

La CPS s'emploie également à rehausser l'image de la pêche en tant que secteur où les femmes peuvent faire carrière. En témoignent des publications telles que le bulletin d'information HINA ou les brochures relatives au travail des observateurs embarqués à bord des navires de pêche<sup>3</sup>, qui mettent en avant des modèles féminins inspirants et facilitent la participation des femmes à un large éventail d'ateliers et de stages en détachement destinés aux fonctionnaires des services des pêches. Ainsi, dans le cadre des formations professionnelles à la collecte et à l'analyse de données sur la pêche côtière, les femmes représentent 40 % des effectifs chargés de l'échantillonnage biologique, et 60 % des effectifs chargés des études de marché et des enquêtes auprès des pêcheurs. S'agissant de la pêche hauturière, des formations nationales et régionales sont dispensées aux fonctionnaires des services des pêches chargés de collecter, de gérer et de résumer les données requises pour l'évaluation des stocks de thonidés. Les deux-tiers des personnes (63 %) ayant participé aux quatre derniers ateliers régionaux sur les données relatives à la pêche thonière organisés par la CPS étaient des femmes, ce qui

illustre la participation renforcée des femmes dans ce secteur, et force est de constater que de plus en plus de jeunes Océanien(ne)s, fraîchement diplômées en sciences de la mer, viennent gonfler les rangs des services des pêches nationaux.

Il est encore difficile de prédire comment les populations océaniques réagiront face aux mesures d'adaptation préconisées et à la nécessité de modifier leurs habitudes. Pour affronter l'avenir, il leur faudra opérer des changements importants, comme apprendre à pêcher ou à élever du poisson différemment et accepter de consommer différents types de poisson, et les femmes jouent un rôle essentiel à cet égard. Partant, si l'on veut favoriser la formation, le perfectionnement et l'émancipation des femmes dans le secteur de la pêche en Océanie, il convient d'accorder une importance toute particulière au développement personnel et aux possibilités d'acquérir de l'expérience en matière d'encadrement. Pour ce faire, il est indispensable de changer notre manière de faire. Par ailleurs, dans la suite des actions déjà menées par la CPS en faveur de l'émancipation des femmes dans le secteur de la pêche, l'accent sera dorénavant mis sur les approches plurisectorielles et transversales lors de la conception des programmes et des projets. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins peut s'appuyer sur les efforts et les contributions de divers secteurs d'activité, en interne ou hors CPS, et agir de manière transversale afin de contribuer à une véritable émancipation des femmes dans le secteur de la pêche en Océanie, notamment par le biais de diverses activités mises en œuvre dans le cadre de projets spécifiques. Il est important de promouvoir le rôle des femmes en science et gestion halieutiques à l'échelon national. À l'échelon local, le programme fondé sur l'approche écosystémique et communautaire de la gestion des pêches et le programme de développement de l'aquaculture communautaire favorisent tous deux l'autonomisation des femmes et renforcent leur participation au développement de la gestion de la pêche et de l'aquaculture en milieu communautaire. Les communautés côtières doivent également être encouragées à impliquer davantage les femmes dans les activités locales de gestion.

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins contribue à promouvoir la participation des femmes dans le secteur de la pêche en Océanie au travers des programmes et activités ci-après :

- (i) science et gestion halieutiques côtières ;
- (ii) collecte et analyse de données scientifiques exactes et complètes sur les pêcheries ciblant les ressources en thonidés, poissons à rostre et autres espèces hauturières de la région ;
- (iii) approche écosystémique de la gestion communautaire des ressources halieutiques ;
- (iv) programme de développement de l'aquaculture communautaire ;

<sup>3</sup> [http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon\\_13\\_Fisheries\\_Careers\\_brochure.pdf](http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_13_Fisheries_Careers_brochure.pdf) and [http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon\\_13\\_Observer\\_brochure.pdf](http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_13_Observer_brochure.pdf)

- (v) programme de développement de la pêche côtière durable, grâce à l'application de normes de qualité améliorées aux produits de la mer destinés à la consommation et à leur valorisation ; et
- (vi) ateliers de formation et stages en détachement destinés aux fonctionnaires des services des pêches.

### **Bibliographie**

Tuara P. and Passfield K. 2011. Gender in oceanic and coastal fisheries science and management — Based on case studies in Solomon Islands, Marshall Islands and Tonga. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 62 p.